

EPARGNE

Définition

L'épargne est, pour un ménage, la **partie du revenu qui n'est pas dépensée pour la consommation** sur une période donnée.

Explications

- Les **ménages** vont placer leur épargne (placements financiers) pour en retirer des revenus futurs. Très souvent, cette épargne est faite en prévision d'un investissement futur (l'acquisition d'un appartement ou d'une maison) ou de l'achat d'un bien de consommation durable coûteux (automobile, par exemple).
- Pour les **entreprises**, l'épargne brute est la partie des bénéfices après impôts qui n'est pas distribuée aux actionnaires. Cette épargne permet l'autofinancement des investissements.

Les **ménages** ont globalement une **capacité de financement** (leur épargne dépasse leurs investissements) alors que les **entreprises** ont en général un **besoin de financement** (leur épargne est inférieure à leurs investissements).

Enjeux

- Du point de vue de la **croissance économique**, la capacité d'épargne d'un pays joue un rôle fondamental. En effet, c'est sur elle que repose la capacité de financement de l'investissement : si le pays consomme une grande partie de la richesse créée chaque année, l'investissement risque bien d'être insuffisant pour assurer une croissance soutenue à long terme.
- En revanche, si l'épargne est forte, on peut craindre que la consommation soit ralentie et que les entreprises, ne trouvant pas suffisamment de débouchés à leur production, ne la limitent, ce qui enclencherait alors un ralentissement de la croissance. Entre le trop d'épargne et le pas assez, la limite est très étroite.
- Ajoutons un autre problème qui peut se poser qui est celui de **l'utilisation de cette épargne**. Elle peut effectivement poser problème : **sert-elle vraiment l'activité productive ?**

Derrière ce problème se pose celui de **l'efficacité du système de financement de l'économie**.

Indicateurs

La comptabilité nationale mesure comme indicateur principal le **taux d'épargne**. Celui-ci peut être calculé pour chaque catégorie d'agents, essentiellement les ménages et les entreprises, ou pour l'ensemble de la nation. On a donc les taux suivants :

- **Taux d'épargne nationale** = (Epargne nationale / PIB) x 100
- **Taux d'épargne des ménages** = (Epargne brute des ménages / Revenu disponible brut) x 100
- **Taux d'épargne financière des ménages** = (capacité de financement des ménages / Revenu disponible brut) x 100
- **Taux d'épargne des entreprises** = (Epargne brute des sociétés / valeur ajoutée) x 100
- Mais on peut également mesurer ce que Keynes a appelé la **propension à épargner**, en comparant le montant de l'épargne au revenu. Keynes distingue deux sortes de propension à épargner :
- la **propension moyenne à épargner (E/R)** nous donne la part du revenu qui est épargnée.
- la **propension marginale à épargner (accroissement de l'épargne/accroissement du revenu)** nous donne la proportion dans laquelle l'épargne s'accroît quand le revenu augmente. Logiquement, plus le revenu s'accroît, plus la part consacrée à l'épargne augmente.

Erreurs Fréquentes

- Ne confondez pas montant de l'épargne (donné en euros ou en dollars, par exemple) et taux d'épargne (qui correspond à une proportion)
- Ne confondez pas non plus épargne (ressource) et investissement (emploi)
- Ayez une idée de l'ordre de grandeur du taux d'épargne dans un pays comme la France : on donne en général le taux d'épargne des ménages, qui est de l'ordre de 15 à 16 % (du revenu disponible).

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications personnelles)